

chaque fois qu'elle s'agenouillait pour prier. Il lui apparaissait continuellement une lune brillante, dont une petite partie, cependant, restait obscure et invisible. Elle essaya inutilement de chasser cette vision ; enfin Notre-Seigneur vint lui-même la lui expliquer. Il lui dit que cette apparition signifiait que l'année ecclésiastique resterait incomplète jusqu'à ce que le Saint-Sacrement eût une fête propre, et il voulait que cette fête fût établie pour les motifs suivants :

1o. Afin que la doctrine catholique reçût de l'aide de l'institution de cette fête, à une époque où la foi du monde commençait à se refroidir et les hérésies à lever la tête.

2o. Que les fidèles, qui aiment et recherchent la vérité et la piété, puissent tirer de cette source de vie une nouvelle force et une nouvelle vigueur, pour marcher constamment dans le chemin de la vertu.

3o. Que l'irrévérence et la conduite sacrilège envers la Divine Majesté dans cet adorable Sacrement soient par une adoration sincère et profonde, extirpées et réparées. Finalement, il lui ordonna d'annoncer au monde chrétien sa volonté que cette fête fût observée.

La vierge reçut en tremblant cet ordre, et pria de tout son cœur pour être délivrée de sa mission. Notre-Seigneur lui répondit que la solennelle dévotion dont il ordonnait l'observance devait être commencée par elle, et être propagée par les pauvres et les humbles. Vingt longues années s'étaient écoulées, et le secret dormait encore caché dans le cœur de Julienne : elle n'osait le révéler à personne, et cependant une voix intérieure l'y poussait. Sa répugnance